de la commune de Paris, à former enfin de toutes les parties de l'Empire un faisceau de volontés, de confiance, d'union et de concorde, qui conservât entre elles sans altération les principes d'égalité et de liberté, l'unité d'action et de puissance. Si cette mesure eût été prise à temps, les maux de la république ne seraient pas aujourd'hui à leur comble.

Fédéraliste! Et pourquoi? pour avoir voté l'appel au peuple, dans l'affaire du roi. Cet appel n'était qu'un juste hommage que les représentants du peuple français devaient s'empresser de lui rendre en cette circonstance; c'était une grande et utile mesure contre les prétendants à la tyrannie, qui n'auraient pas pu se prévaloir de la mort de Louis XVI pour s'environner de toutes les forces, de toutes les puissances de l'État, et subjuguer les citoyens les uns par les autres. Nos départements n'auraient pas été asservis à la commune de Paris, ni à une poignée de factieux, réunis aux jacobins, qui ont fini par violer l'enceinte de la Convention, en chasser les députés les plus éclairés et les plus sages, assassiner les plus redoutables par leurs lumières, leur réputation et leur énergie républicaine, et commander au reste des députés que Paris enferme dans ses murs, avec plus d'insolence et d'audace que les despotes d'Asie n'osent faire à leurs plus vils serviteurs. Si l'appel au peuple eût été décrété, comme il devait l'être, nous n'aurions pas à gémir sur les innombrables calamités dont la France est affligée : notre commerce anéanti, nos finances épuisées, nos campagnes désertes, nos villes fortes en la puissance de l'ennemi; partout le désespoir, la misère, avec la plus lâche de toutes les passions humaines, la peur.

Fédéraliste! Et pourquoi? pour avoir voulu qu'on

punisse les massacreurs de septembre, dont Robespierre et Danton étaient les conducteurs et les chefs; les pillages du 25 février, dont Marat avait été le provocateur; les nombreux attentats des jacobins, encouragés et conduits par Danton, Robespierre et leur chef Marat[1], contre l'honneur et la représentation nationale; les criminelles journées du 10 mars, des 27 et 31 mai, et du 2 juin, dont l'horrible triumvirat avait publiquement formé et exécuté le complot.

Fédéraliste! Et pourquoi? pour avoir rendu compte à mes commettants de ma conduite, et des principes qui l'avaient dirigée après que la force des baïonnettes et des poignards m'eut expulsé du poste qu'ils m'avaient confié; pour avoir dénoncé à la France entière les vues ambitieuses de Danton, Robespierre et Marat, que j'avais depuis longtemps pénétrées; pour avoir peint avec toute l'énergie dont j'étais capable les brigandages et les maux en tout genre dont j'avais été le témoin, sans avoir pu jamais les prévenir ou les arrêter; pour avoir appelé

[1] On ne peut se faire une idée de l'insolence de ces coquins-là. Nous avons éprouvé durant huit mois entiers tout ce qu'on peut imaginer de plus dégoûtant et de plus déchirant à la fois pour des âmes honnêtes et sensibles. Je sentais combien la patience était nécessaire, mais mille fois je me suis surpris tout prêt à brûler l'odieuse cervelle de quelques-uns de ces monstres. Quelles députations, grand Dieu! Il semblait qu'on eût cherché dans tous les dégorgeoirs de Paris et des grandes villes, ce qu'il y avait partout de plus sale, de plus hideux, de plus infect. De vilaines figures terreuses, noires ou couleur de cuivre, surmontées d'une grosse touffe de cheveux gras, avec des yeux enfoncés à mi-tête; ils jetaient avec leurs haleines nauséabondes les plus grossières injures au milieu des cris aigus de bêtes carnassières. Les tribunes étaient dignes en tout de pareils législateurs. Des hommes dont l'aspect effroyable figurait le crime et la misère, des femmes dont la mine déhontée respirait la plus sale débauche. Quand tout cela, avec les mains, les pieds, la voix faisait son horrible tintamarre, on se serait cru dans une assemblée du diable. (*Note de B.*)